

séparent le département de l'Isère de celui de la Drôme.

Le torrent du Vaulx et celui de l'Oula suivent la vallée dans toute sa longueur ; ils se réunissent au-dessus du Vivier et sont grossis des eaux du torrent du Sagnereau, 500 mètres au-dessous du château ; puis, après avoir cheminé au fond d'une gorge resserrée et inaccessible dans une partie de son étendue, ils se précipitent d'une hauteur de cent trente mètres dans le lit du Drac, en formant, dans le voisinage des sources thermales, une cascade qui devient fort belle lorsque le volume des eaux est suffisamment abondant.

#### Le Château & l'Établissement.

Le château de La Motte, orienté au levant et au midi, est construit sur un monticule isolé, formé de poudingue. Il date du XIV<sup>e</sup> siècle, tout au moins dans sa partie la plus ancienne. Sa fondation est attribuée à une dame de Morges, issue des Monteynard. Sous le règne d'Henri IV, le château devint la propriété d'un seigneur de Venterol, capitaine des gardes du duc de Lesdiguières. Au centre de la façade, dont le développement est de vingt-deux mètres, se trouve le portail, construit en tuf, dans le style de la Renaissance, et sur le fronton duquel on lit cette devise, qui n'est qu'une altération malheureuse du poète : *Nihil, nisi Deus qui nobis hæc otia fecit, 1590.*